



11^e CONFÉRENCE DES CORRESPONDANTS PAYS DE L'ATAF

« La nouvelle décennie de l'ATAF »

DÉCLARATION FINALE

17-18 février 2022

1. La 11^e conférence des Correspondants pays a été organisée conjointement par le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) et l'Office Togolais des Recettes. Tenue virtuellement sur deux jours, la réunion qui avait pour objectifs d'examiner le programme de « la Nouvelle décennie de l'ATAF » et de définir le rôle des Correspondants pays dans sa mise en œuvre, a rassemblé 112 participants, parmi lesquels les Correspondants pays de l'ATAF, des fonctionnaires travaillant dans le domaine du renforcement des capacités et des experts juridiques des administrations fiscales membres de l'ATAF.
2. Au terme de deux jours d'intenses travaux, la 11^{ème} Conférence des Correspondants Pays de l'ATAF a atteint les résultats escomptés.
3. Nous, Correspondants pays, avons pris note des progrès relatifs à la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale visant à réviser les instruments de l'ATAF par le biais du projet de révision des instruments de gouvernance, du programme d'action de l'ATAF pour la Nouvelle décennie et ses implications pour les Membres et l'organisation dans son ensemble. Nous avons également pris note de nos rôles et responsabilités à cet effet.
4. Nous félicitons le Secrétariat pour les importants progrès réalisés au cours de la décennie écoulée et pour la poursuite du processus consultatif et attendons avec impatience les échanges avec les experts juridiques des autorités fiscales respectives lors de l'atelier des experts juridiques qui se tiendra le 28 février 2022. Nous attendons également l'adoption d'un accord flexible et pérenne, qui reflètera la proposition de valeur de l'ATAF tout en préservant les principes de bonne gouvernance.

5. Nous sommes également fiers d'être associés au nom « ATAF » et d'y faire écho dans nos forums. « ATAF » est une marque à part entière, qui doit être préservée et promue.
6. Nous saluons vivement l'initiative visant à accroître la présence régionale de l'ATAF que nous considérons essentiel pour mieux comprendre les besoins des membres, décentraliser la prestation des services, établir une collaboration plus étroite avec les membres, et offrir des initiatives de renforcement des capacités mieux adaptés.
7. Nous prenons note de notre devoir en tant que Correspondants pays, conscients du fait que nous sommes au cœur de l'exécution de la mission de l'ATAF et que nous sommes les ambassadeurs de l'ATAF. Nous réitérons notre engagement à améliorer les relations de collaboration entre le Secrétariat et nos administrations fiscales et à ne ménager aucun effort pour accompagner l'ATAF dans la réalisation de sa vision.
8. Par ailleurs, nous prenons note des efforts faits par ATAF et de l'impact de ceux-ci sur les négociations visant à redéfinir les normes fiscales internationales. Nous nous engageons à continuer à collaborer avec le Secrétariat, afin que les pays puissent mieux tirer profit des conclusions de ce processus.
9. Nous remercions le Secrétariat de l'ATAF, les Membres et Partenaires pour ces deux jours de travaux fructueux et pour leur dévouement à la cause de la Mobilisation des ressources intérieures en Afrique.

Fait à Lomé, le 18 février 2022.

Je vous remercie.